

PROTOCOLE SANITAIRE DU COLLEGE AU 02 SEPTEMBRE 2022 – SOCLE

AUCUN PARENT N'EST AUTORISÉ À PÉNÉTRER DANS L'ENCEINTE DU COLLEGE SANS Y ÊTRE CONVOQUÉ OU SUR PRISE DE RENDEZ-VOUS

		COVID-19			
		SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en présentiel en école primaire Cours en présentiel au collège Hybridation au lycée selon le contexte local 	
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Pas de limitation du brassage obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des mesures d'aération et de lavage des mains Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises 	
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.				

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

L'application des gestes barrières

Le respect des gestes barrières rappelés ci-après est recommandé dès le socle des mesures. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures



ENTREE EN COURS (socle)

Le lavage régulier des mains figure dans le socle des mesures.

les élèves se lavent les mains avant d'entrer en cours le matin, à chaque récréation et après la pause déjeuner. Si nécessaire, du liquide hydro alcoolique est à disposition des enseignants dans chaque salle de cours.



A partir du niveau 1, à l'entrée dans l'établissement une désinfection obligatoire des mains des élèves sera pratiquée avec du liquide hydro alcoolique.

les élèves se mettent en rang devant leur numéro de salle côté préau le matin, après chaque récréation et à 14h00.

GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE



Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.



Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.



Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.



Le matériel collectif est désinfecté après chaque utilisation.



Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.

NETTOYAGE DES LOCAUX

Le collège de l'Atlantique utilise des produits désinfectants conforme à la norme EN 14476 (bactéricide, virucide). Les locaux sont nettoyés selon les règles établies par la collectivité (nettoyage global à l'eau ozonée).

Chaque matin, nettoyage complet des salles de cours: tables, chaises, poignées de porte, interrupteurs, tous points de contact. Le sol est nettoyé en balayage humide afin d'éviter le déplacement de particules.

Chaque salle est équipée d'un gel hydro alcoolique et de papier à usage unique.

Les WC élèves sont nettoyés et désinfectés deux fois par jour.

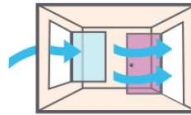
AERATION DES LOCAUX

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-Cov-2. Elle figure dans le socle des mesures.

- Aération pendant le nettoyage des salles
- Aération régulière tout au long de la journée

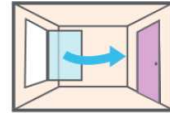
L'aération transversale

L'aération transversale permet un échange de l'air très rapide. L'air ambiant est complètement renouvelé en 2 à 4 minutes seulement. Pour cela, toutes les portes et fenêtres doivent être ouvertes afin de générer un courant d'air.



L'aération en grand

Une manière efficace de renouveler l'air ambiant est d'aérer en grand. Le battant de la fenêtre est entièrement ouvert et l'air est renouvelé en l'espace de 4 à 10 minutes. Aérer en grand permet également de minimiser les pertes d'énergie. Du fait du renouvellement très rapide de l'air, les composants ne refroidissent pas.



LE PORT DU MASQUE

Que ce soit pour le socle ou les trois niveaux de protocole, les règles relatives au port du masque applicables aux adultes et aux enfants en population générale s'appliquent au milieu scolaire (les règles applicables à l'espace public pour les espaces extérieurs et celles applicables aux établissements recevant du public de même nature pour les espaces intérieurs). Elles sont définies par les autorités sanitaires. Des mesures locales peuvent être prises par les autorités préfectorales, elles peuvent concerner l'espace scolaire.

Lorsque qu'il est requis, le masque doit assurer une filtration supérieure à 90 % (masque "grand public" relevant anciennement de la catégorie 1 ou masque chirurgical par exemple).

MASQUE LAVABLE
DE CATEGORIE 1



Filtre 90% des particules de taille moyenne de 3 µm

MASQUE JETABLE
DE TYPE 1 (CHIRURGICAL)



Filtre 95% des particules de taille moyenne de 3 µm



ORGANISATION MATERIELLE



Les élèves **demi-pensionnaire** vont se voir attribuer un casier pour deux élèves afin de déposer leur sac sur le temps du déjeuner (espace dédié à côté du préau « vélos »).



RECREATIONS

L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

Un lavage des mains est fait, aux différents points d'eau avec savon, à la fin de chaque récréation ainsi qu'avant et après chaque passage aux toilettes



PRATIQUE DE L'EPS

Niveau Socle : à la rentrée les activités physiques et sportives sont autorisées, en intérieur et en extérieur, sans restriction. A partir du niveau 1, voir sur le protocole.



LA RESTAURATION

La restauration scolaire joue un rôle fondamental en revêtant des dimensions sociales et éducatives et en contribuant à la réussite des élèves. Le déjeuner à la cantine constitue la garantie d'un repas complet et équilibré quotidien. Il est donc essentiel de maintenir au mieux son fonctionnement, au besoin avec le recours à des adaptations temporaires, tout en garantissant la sécurité des élèves et des agents.

Avant d'entrer au réfectoire les élèves doivent se laver les mains aux lavabos devant le réfectoire et sont également invités à se désinfecter les mains avant d'entrer sur la ligne de self (liquide hydro alcoolique).

Les fontaines à eau sont à disposition, du liquide hydroalcoolique est installé à proximité afin que les convives se désinfectent les mains avant d'utiliser les fontaines.

Les élèves déjeunent par classe sur une même rangée de tables.

Les élèves passent sur la ligne de débarrassement un par un (marquage de distanciation au sol) et se lavent obligatoirement les mains avant de sortir du self.

Les entrées sont présentées sous forme de « salad bar » sur la ligne de self. Chaque convive se sert à l'aide des couverts mis à sa disposition sauf si le niveau de protocole venait à changer.

Les tables et les chaises sont nettoyées et désinfectées à la fin du service.

AERATION DU REFECTOIRE régulière des deux côtés pour créer une circulation de l'air

